

# Des investissements pour améliorer la desserte de la forêt communale

La commune d'Abriès-Ristolas possède 3 300 hectares de forêts gérées par l'Office National des Forêts.

Les coupes de bois régulières nécessitent d'une part la présence d'un réseau de desserte et d'autre part des places de dépôts et de stockage des bois appropriés.

La commune, accompagnée par l'ONF, porte un projet d'amélioration de 3 points noirs rendant difficile l'exploitation de la forêt communale :

- L'absence d'une place de dépôts au pied du bois de Jassaygue, celle existante aux Maisons Neuves ayant vocation à être aménagée dans le cadre du développement de la zone d'activités économiques.
  - ➔ Une nouvelle place de dépôts sera aménagée et l'accès à la RD 947 amélioré (réduction de la pente). La mise en place d'un drain filtrant et d'un passage busé sur une portion de la route forestière de Jassaygue viendra compléter ces aménagements pour améliorer la gestion des écoulements d'eau qui dégraderaient cette route à l'usage.
- Deux ponts en bois sur le Guil, de 20 ans d'âge, dont la vétusté compromet leur utilisation à moyen terme. Il s'agit du « pont de Guillestre » à proximité du bourg d'Abriès et du « pont des chiens » plus à l'ouest en descendant la vallée.
  - ➔ Le projet prévoit la réfection des platelages et boiseries de ces deux ponts afin de pérenniser leur usage.

Ce projet est réalisé avec le soutien financier de l'Union européenne (fonds FEADER), de la Région Sud et de l'Etat.

## Plan de financement du projet :

- Coût total estimé : 124 577 € HT
- Subventions (80%) :
  - FEADER (Union européenne) : 52 821 €
  - Autres co-financeurs (Etat, Région Sud) : 46 841 €



**UNION EUROPÉENNE**  
Fonds Européen Agricole  
pour le Développement Rural



L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES